

ÉTUDES
& ENQUÊTESPRÉSENTATION
DE L'ÉTUDE

Le premier janvier 2018 la fusion des trois universités publiques de la métropole lilloise a donné naissance à la plus grande université française en nombre d'étudiants (65 000 environ) : l'Université de Lille.

Anticipant ce mouvement programmé, nous avons proposé d'étudier de la manière la plus détaillée possible, les 100 parcours de première année de Licence proposés à l'Université de Lille. Le projet comporte trois volets : le premier est consacré à la description des caractéristiques socio-démographiques et scolaires des étudiants, ainsi qu'à la description du déroulement du premier semestre (dans ses aspects pédagogiques et de vie étudiante), le second volet sera consacré à l'analyse de la «réussite en L1», tandis que le troisième traitera de l'orientation et de la réorientation post-L1.

Le projet a été complété par un volet «PACES» (première année commune aux études de santé), alors qu'est annoncée une réforme de son fonctionnement (pour la rentrée 2019-2020 à la Faculté de médecine H. Warembourg).

Ce document est consacré à la **description des caractéristiques des inscrits en PACES en 2017/2018 à l'Université de Lille et plus précisément des 2 495 étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat en 2017** (voir page 16 la présentation des populations étudiées).

Les pages 14 et 15 du document présentent une comparaison des principales caractéristiques des bacheliers et des doublants (N=1 042) et à la présentation des caractéristiques de l'ensemble des inscrits (N=3 537).

LES BACHELIERS 2017
INSCRITS EN PACES
A L'UNIVERSITÉ DE LILLE

INSCRITS 2017/2018

Au sein de l'Université de Lille, la première année commune aux études de santé (PACES) est la formation post-bac qui accueille et de loin le plus grand nombre d'étudiants. Si, pour fonctionner, la PACES présente plusieurs spécificités organisationnelles et pédagogiques, ses 2 500 bacheliers de l'année présentent également plusieurs caractéristiques qui leur sont propres.

Parmi celles-ci, on constate en particulier que si, logiquement, la presque totalité des inscrits est titulaire d'un baccalauréat général scientifique (3% de bacheliers technologiques), les trois quarts des inscrits ont obtenu une mention au baccalauréat et 28% ont obtenu une mention « très bien ».

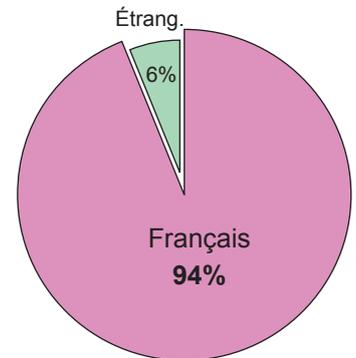
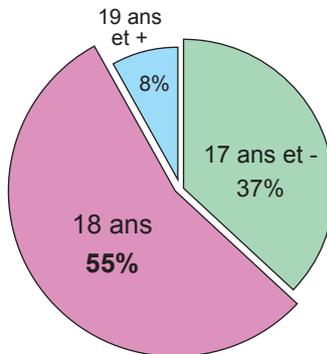
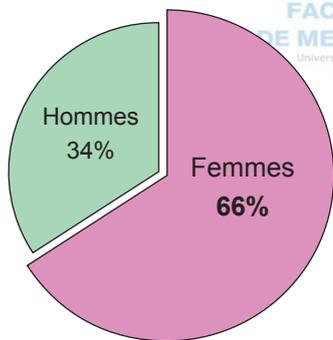
La moitié des inscrits en PACES pour la première fois en 2017/2018 est aussi inscrite dans une préparation privée aux concours de PACES ! De fait, la quantité de travail personnel est importante et atteint, en moyenne, 59h par semaine à l'approche du premier concours (décembre 2017).

Sur le plan de la vie étudiante, près de la moitié des enquêtés déclare que l'isolement ressenti au sein de la formation est ce qui a le plus gêné le bon déroulement du premier semestre.

La PACES apparaît à plusieurs égards assez spécifique parmi l'offre de formation post-bac de l'université française. Si, sur le plan des caractéristiques de ses inscrits elle partage des points communs avec certaines autres formations (comme la double licence préparant au concours d'entrée en IEP par exemple), la masse d'inscrits qu'elle accueille la rend unique et l'oblige à évoluer pour mieux former les futurs professionnels de santé. La réforme annoncée de la PACES participe de cette volonté et les futures études permettront d'en mesurer l'impact.

Rappel : la population étudiée est celle des bacheliers 2017 inscrits en 2017/2018 à la Faculté H. Warembourg de l'Université de Lille en PACES (les doublants sont donc exclus des traitements).

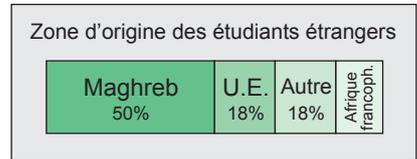
Sexe - Âge - Nationalité



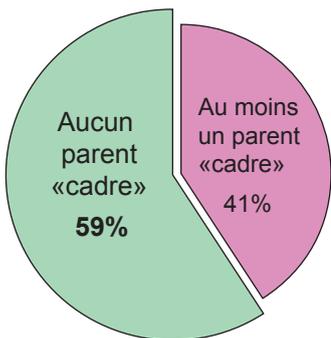
L'âge moyen au moment de la rentrée (septembre 2017) est de 17 ans et 9 mois. Il n'y a pas de différence de moyenne d'âge à la rentrée de PACES entre les femmes et les hommes ni entre les étudiants français et les étudiants étrangers. La différence d'âge entre les étudiants ayant au moins un des parents qui exerce une profession de catégorie «cadre» et ceux dont aucun des parents n'est «cadre» est minime (3 mois).

Si les différences sont faibles (1 à 2 mois d'écart entre chaque mention), plus la mention obtenue au baccalauréat est élevée et plus l'âge à la rentrée est jeune (de 17 ans et 11 mois pour les étudiants qui ont obtenu le baccalauréat avec la mention «passable» à 17 ans et 7 mois pour les titulaires d'une mention «très bien»).

Les titulaires d'un baccalauréat général l'ont en moyenne obtenu à 17 ans et 8 mois, les bacheliers technologiques à 18 ans et 2 mois et les bacheliers professionnels à 18 ans et 8 mois (effectif faible).



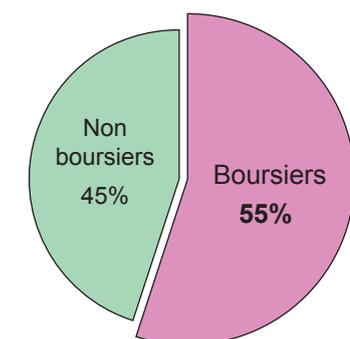
Origine sociale - Statut boursier



41% des étudiants inscrits en PACES en 2017/2018 ont au moins l'un de leurs parents qui exerce (ou a exercé) une profession classée en catégorie «cadre» selon l'INSEE. Les étudiants dont le père exerce (ou a exercé) une profession d'ouvrier représente 13% des inscrits.

66% des étudiants dont aucun des parents n'est «cadre» disent* bénéficier d'une bourse ; cela n'est logiquement le cas que de 17% des étudiants dont au moins l'un des parents est «cadre» (bourses attribuées quasi exclusivement sur critères sociaux).

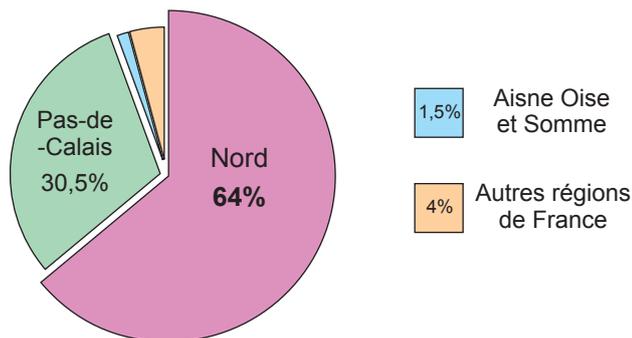
Presque la moitié (46%) des étudiants de nationalité française inscrits en PACES en 2017/2018 déclarent bénéficier d'une bourse ; cela n'est le cas que d'un tiers des étudiants de nationalité étrangère. Il n'y a pourtant pas de différences significatives entre la part de parents «cadre» entre ces deux sous-populations.



* Les verbes déclaratifs utilisés indiquent que la/les données évoquées sont issues de l'enquête (cf. dernière page du document).

Echelon de la bourse perçue en 2017/2018	Montant annuel (€ sur 10 mois)
0 bis : 31%	0 bis : 1009
1 : 16,5%	1 : 1669
2 : 7%	2 : 2513
3 : 6,5%	3 : 3218
4 : 8,5%	4 : 3924
5 : 11%	5 : 4505
6 : 10,5%	6 : 4778
7 : 8%	7 : 5551

Origine géographique - Logement en semaine - Transports

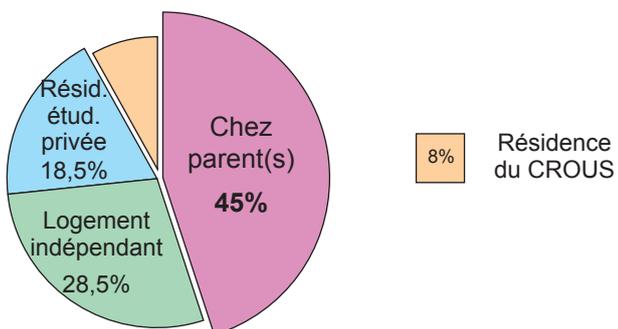


Parmi les bacheliers 2017, 96% des inscrits en PACES en 2017/2018 sont originaires* de la région des Hauts-de-France.

Parmi les étudiants originaires des Hauts-de-France, les deux tiers proviennent du seul département du Nord alors que 2% des inscrits viennent de l'Aisne, de l'Oise ou de la Somme.

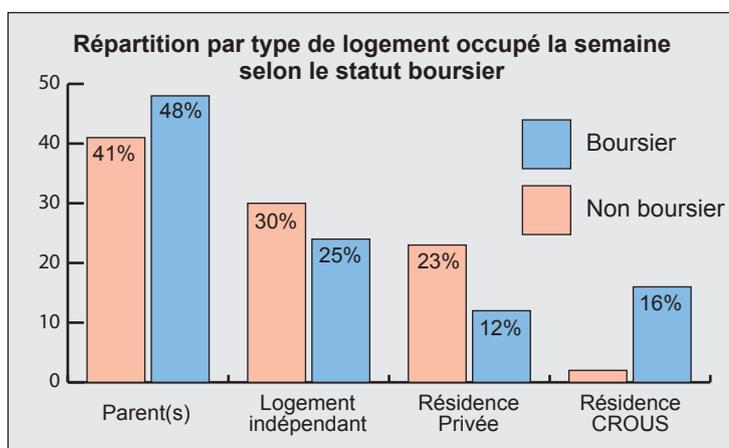
Parmi les étudiants originaires du département du Nord, près de 6 sur 10 viennent de la seule Métropole Européenne de Lille.

* Défini à partir du code postal de l'adresse fixe fournie au moment de l'inscription (presque toujours celle d'un/des parent(s)).



Près de la moitié des étudiants inscrits en PACES en 2017/2018 vit, durant la semaine, chez (l'un de) ses parents.

Si le type de résidence en semaine ne varie ni selon le sexe, ni selon l'âge, ni selon la nationalité (regroupée), il varie surtout pour les répartitions en «résidence CROUS» et en «résidence étudiante privée» selon l'origine sociale (regroupée) et, logiquement, le statut boursier.



Un étudiant boursier sur dix environ vit dans une résidence étudiante privée durant la semaine, contre un étudiant non boursier sur quatre environ.

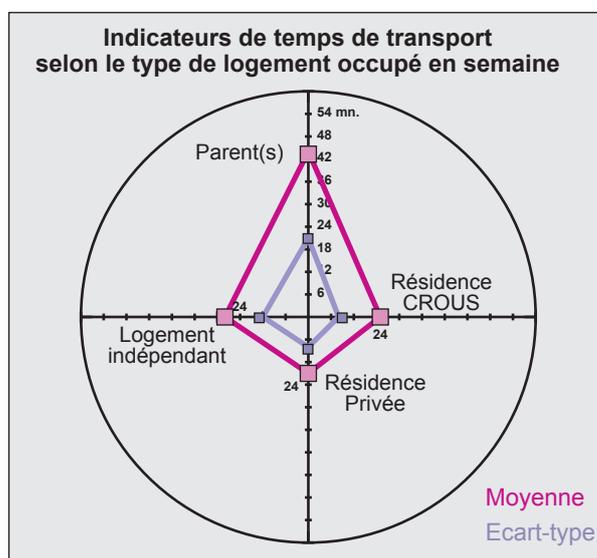
16% des étudiants boursiers vivent dans une résidence du CROUS durant la semaine, contre 2% des étudiants non boursiers.

Ces mêmes constats sont globalement faits entre les étudiants issus d'un foyer dont au moins un des parents exerce une profession de catégorie «cadre» et les étudiants dont aucun des parents n'exerce une profession «cadre».

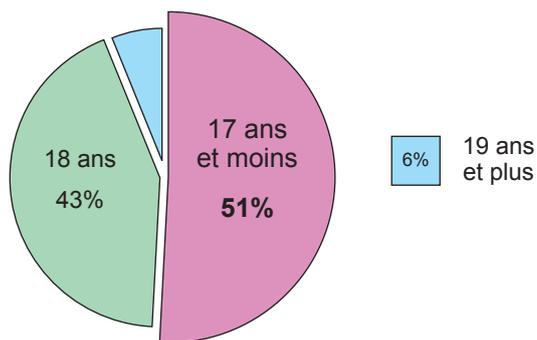
En moyenne, les inscrits en PACES en 2017/2018 mettent 30 minutes pour se rendre à la Faculté de médecine H. Warembourg. L'écart-type à cette moyenne (qui mesure la dispersion des données) est de 27 mn.

Ce sont les étudiants qui résident en semaine chez leur(s) parent(s) qui mettent le plus de temps pour rejoindre la faculté : 44 minutes en moyenne (c'est parmi cette population que la dispersion autour de la moyenne est la plus grande, l'écart-type étant de 21 mn.).

Les étudiants qui ne résident pas chez leur(s) parent(s) mettent en moyenne entre 15 et 22 mn. pour se rendre sur leur lieu d'études (les dispersions sont assez faibles, comprises entre 8 et 12 mn.).



Âge en juillet 2017 (baccalauréat)

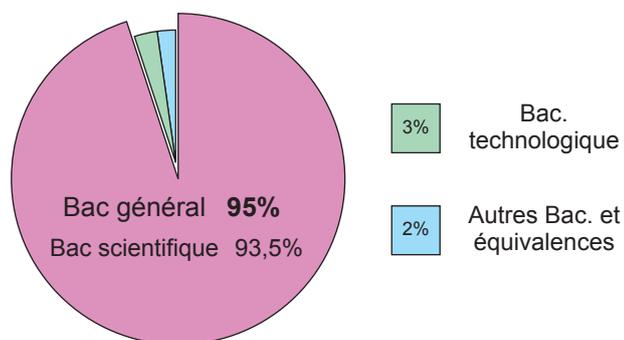


En moyenne, les étudiants de PACES bacheliers en 2017, avaient 17 ans et 1/2 en juillet 2017 (moment de l'obtention du baccalauréat).

Si, logiquement, les étudiants qui ont connu un doublement durant les 6 années antérieures ont en moyenne obtenu le baccalauréat à 18 ans et 1/2, on retiendra surtout que plus la mention obtenue au bac. est élevée et plus l'âge moyen est jeune (on passe graduellement de 17 ans et 8 mois pour les bac. obtenus sans mention à 17 ans et 3 mois pour les bac. obtenus avec la mention «très bien».

Aucune différence de moyenne d'âge au baccalauréat n'est observée selon : le sexe, la nationalité, le type de lycée (public ou privé) ; les étudiants dont au moins l'un des parents exerce une profession de «cadre» obtiennent le baccalauréat en moyenne 2 mois plus jeune que les étudiants dont aucun des parents n'est «cadre».

Baccalauréat - Mention au baccalauréat

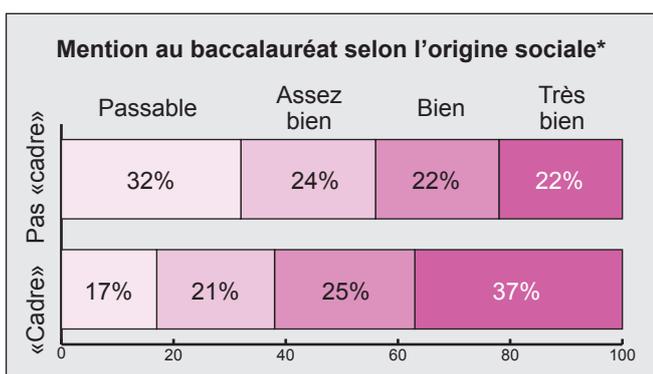
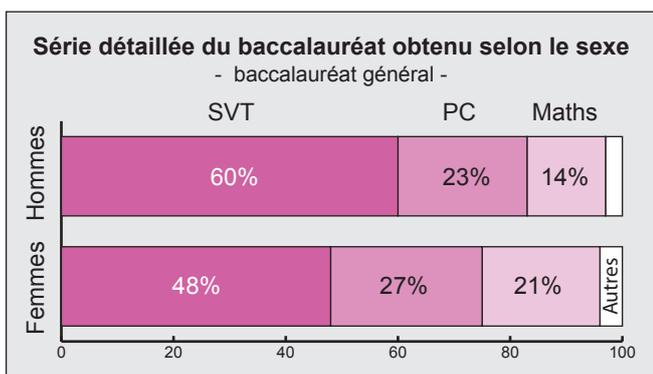


Parmi les bacheliers 2017, plus de neuf étudiants de PACES sur dix ont obtenu un baccalauréat scientifique.

Le détail des séries de baccalauréat général montre que 56% des bacheliers de l'année inscrits en PACES en 2017/2018 ont obtenu un baccalauréat scientifique spécialité Sciences de la Vie et de la Terre, 24% un bac. spécialité Physique Chimie et 16% un bac. spécialité Mathématiques.

Les étudiants issus d'un foyer dans lequel au moins l'un des parents exerce une profession de «cadre» sont 98,5% à être titulaires d'un baccalauréat général, contre 93% des étudiants dont aucun des parents n'est «cadre». Pour les seuls bacheliers généraux, il n'y a pas de différence dans les répartitions par séries détaillées.

Si les étudiantes inscrites en PACES sont titulaires d'un baccalauréat général dans presque la même proportion que leurs homologues masculins (94% contre 97%), ces étudiantes se distinguent en ayant beaucoup plus souvent obtenu un bac. scientifique de la spécialité SVT, 60% contre 48% des hommes qui sont 21% à avoir obtenu un bac. de la spécialité mathématiques (contre 14% des femmes).



Parmi les bachelier(e)s 2017 inscrits en PACES en 2017/2018, 28% ont obtenu le baccalauréat avec la mention «très bien», 23% avec la mention «bien», 23% la mention «assez bien» et 26% avec la mention «passable» (i.e. sans mention).

S'il n'existe pas de différence entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les mentions obtenues au baccalauréat, les étudiants issus d'un foyer dont aucun des parents n'est «cadre» sont près d'un tiers à avoir obtenu le baccalauréat sans mention, contre 17% des étudiants dont au moins un des parents est «cadre».

* Au moins un des parents «cadre» ou non.

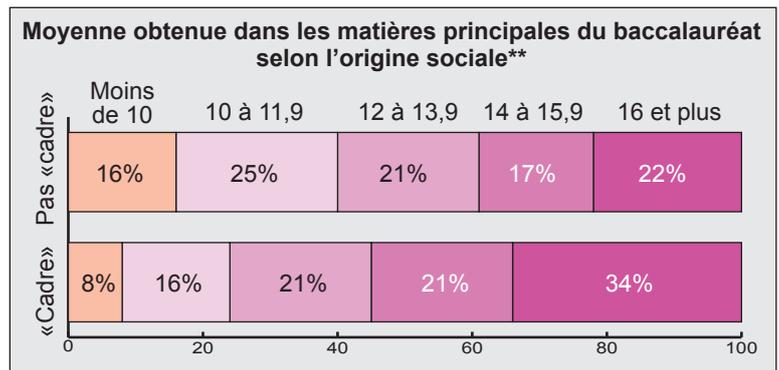
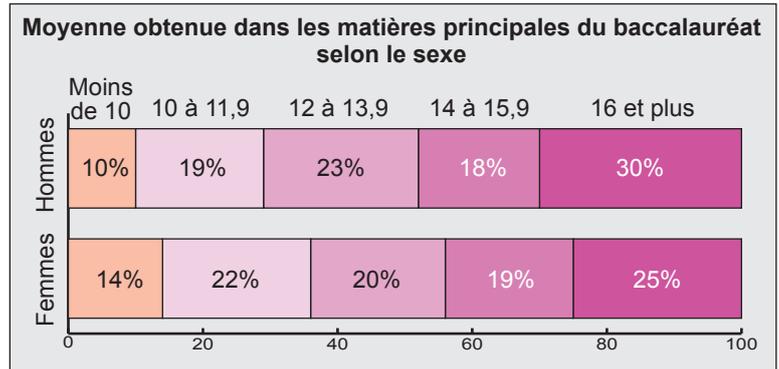
Notes obtenues au baccalauréat dans les matières principales*

Dans les matières principales*, les étudiants de PACES bacheliers en 2017 ont obtenu une moyenne de 13,5.

13% des inscrits ont obtenu une moyenne dans les matières principales inférieures à 10, tandis que 27% ont une moyenne au moins égale à 16/20.

Si la moyenne générale obtenue au baccalauréat est exactement la même entre les femmes et les hommes (14,0), dans les matières principales (essentiellement scientifiques), la moyenne obtenue par les femmes est inférieure à celle des hommes de 0,5 point (et de -1 point en mathématiques, -0,7 point en physique chimie, même moyenne en SVT).

Les étudiants issus d'un foyer dans lequel au moins l'un des parents exerce une profession de «cadre» ont obtenu des moyennes au baccalauréat toujours supérieures à celles des étudiants dont aucun des parents n'est «cadre» : l'écart est de 1,2 point pour la moyenne générale, la moyenne dans les matières principales, et dans les trois matières scientifiques principales.



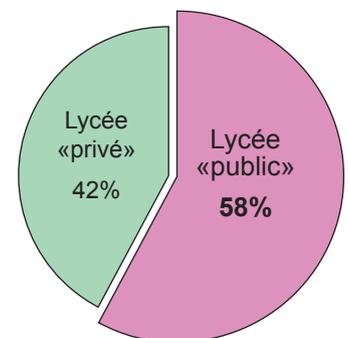
* Moyenne des notes obtenues aux matières les plus coefficientées de la série du baccalauréat ; étant donné le type de baccalauréat obtenu par la grande majorité des inscrits, les matières principales sont essentiellement les mathématiques, la physique chimie, les sciences de la vie et de la Terre ; effectif traité : 2 359.
** Au moins un des parents «cadre» ou non.

Lycée d'origine

En 2017/2018, 42% des étudiant(e)s de PACES bachelier(e)s de l'année, ont réalisé (au moins) leur année de Terminale dans un lycée de statut «privé».

Les hommes ont significativement plus souvent que les femmes réalisé leur Terminale dans un lycée «privé» ; il en est de même pour les étudiants dont au moins l'un des parents exerce une profession de catégorie «cadre».

Pour information, à catégorie sociale identique, les étudiants qui ont réalisé (au moins) la Terminale dans un lycée de statut «privé» ont toujours des moyennes supérieures à celles des étudiants qui ont réalisé (au moins) la Terminale dans un lycée «public» (entre +0,5 et +1,2 point).

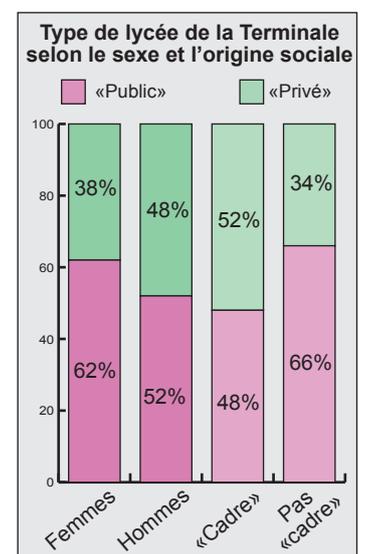


51 départements sont représentés parmi les inscrits en PACES en 2017/2018 (département du lycée de l'année de Terminale 2016/2017) ; à lui seul, le département du Nord rassemble près des deux tiers des inscrits.

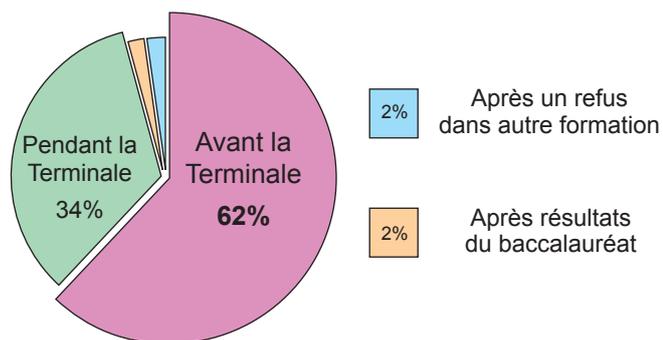
91% des étudiants de PACES 2017/2018 sont issus d'un lycée de la région des Hauts-de-France ; 39% des étudiants étaient dans un lycée situé dans la Métropole Européenne de Lille (MEL).

29% des étudiants de PACES sont issus d'un lycée disposant de formations post-baccalauréat.

15% des étudiants de PACES sont issus d'un lycée participant au dispositif «Demain l'université» (accompagnement des lycéens de ces lycées de la MEL dans leur parcours d'orientation).



Orientation post-bac : le choix de la PACES



Parmi les bacheliers 2017, 62% des inscrits en PACES en 2017/2018 ont décidé de s'y inscrire avant même l'année de Terminale.

Le moment du choix de s'inscrire en PACES ne varie ni selon le sexe, ni selon le fait d'avoir, ou non, au moins un parent qui exerce une profession de «cadre».

A contrario, ce choix varie selon :

- l'âge lors de la rentrée universitaire : près des deux tiers des étudiants âgés de 18 ans ou moins au moment de la rentrée avaient choisi de s'inscrire en

PACES avant leur année de Terminale, contre la moitié des étudiants âgés de 19 ans ou plus.

- la nationalité : si près des deux tiers des étudiants français avaient choisi de s'inscrire en PACES avant même l'année de Terminale, la moitié des étudiants de nationalité étrangère (N=93) ont fait ce choix pendant leur année de Terminale.

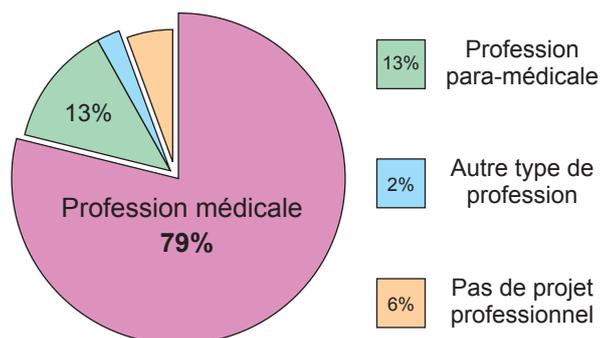
- le type de baccalauréat obtenu : si près des deux tiers des étudiants titulaires d'un baccalauréat général (scientifique) avaient choisi de s'inscrire en PACES avant l'année de Terminale, cela n'est le cas que d'un quart des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique (N=49).

- le fait d'avoir ou non obtenu le baccalauréat avec une mention : les deux tiers des étudiants qui ont obtenu le baccalauréat avec une mention avaient choisi de s'inscrire en PACES avant l'année de Terminale, contre la moitié des étudiants qui ont obtenu le baccalauréat sans mention.

Orientation post-bac et projet professionnel

Parmi les bacheliers 2017, 95% des inscrits en PACES en 2017/2018 avaient choisi d'indiquer la PACES dans leur liste de vœux APB (avant la procédure complémentaire).

Ce taux est moindre parmi les bacheliers technologiques (89%) et, plus largement, parmi les bacheliers qui n'ont pas obtenu de mention au baccalauréat (90%) par rapport au taux des étudiants qui ont obtenu une mention «assez bien» (95%), ou une mention «bien ou très bien» (97%).



Au printemps 2018 (i.e. période de l'enquête), 94% des étudiants déclarent qu'au moment de leur inscription en PACES (en juillet 2017 très majoritairement), ils avaient un projet professionnel précis.

Près de 80% des étudiants souhaitent exercer une profession médicale (médecin, dentiste, pharmacien, maïeuticien), tandis que 13% souhaitent exercer une profession para-médicale (kinésithérapeute, infirmier,...).

Si le fait d'être issu d'un foyer dont l'un des parents exerce, ou non, une profession de «cadre» n'influence pas le type de projet professionnel au moment de l'inscription en PACES, il en est autrement pour plusieurs variables :

- les femmes souhaitent plus souvent que les hommes (81% contre 74%) exercer une profession médicale (cf. graphe de la page 7) ;

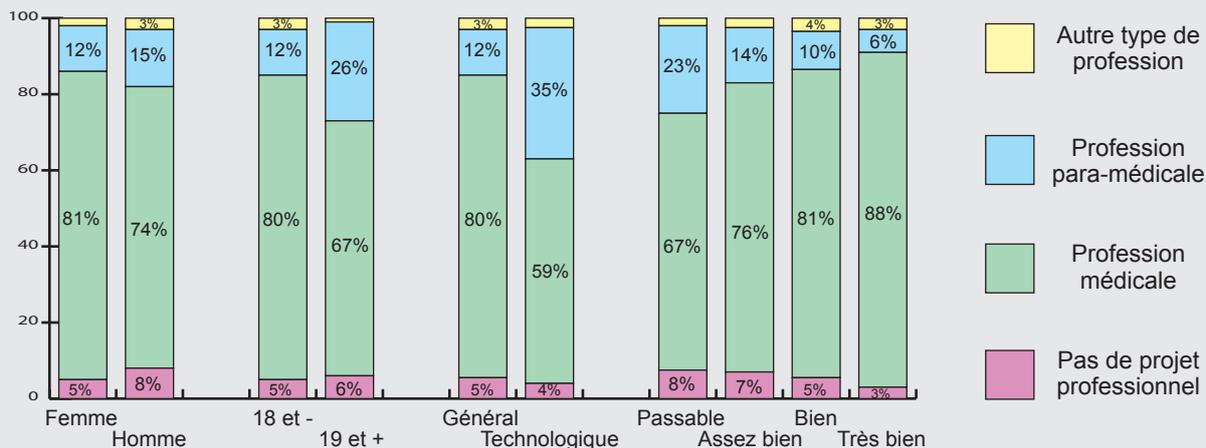
- les étudiants âgés de 18 ans ou moins au moment de leur inscription souhaitent davantage que les étudiants âgés de 19 ans ou plus exercer une profession médicale (80% contre 67%) ;

- un tiers des étudiants qui ont obtenu un baccalauréat technologique* en 2017 souhaite exercer à terme une profession para-médicale ; c'est trois fois plus que les titulaires d'un baccalauréat général.

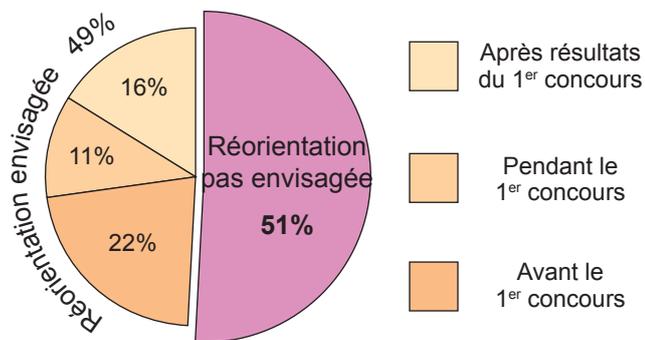
- Plus la mention obtenue au baccalauréat est élevée et plus la part des étudiants qui souhaitent à terme exercer une profession médicale est grande : on passe ainsi de 67% des étudiants qui ont obtenu leur baccalauréat «sans mention» (i.e. avec la mention «passable») à 88% pour ceux qui l'ont obtenu avec une mention «très bien».

* Essentiellement de la série «sciences et technologies de la santé et du social».

Projet professionnel au moment de l'inscription en PACES selon le sexe, l'âge au moment de la rentrée, le type de bac. obtenu et la mention obtenu au bac.



Réorientation envisagée au premier semestre de PACES



Parmi les bacheliers 2017, au cours du premier semestre de PACES, la moitié des inscrits a envisagé de se réorienter.

Parmi les seuls étudiants qui ont envisagé de se réorienter, 46% y ont songé avant même de passer le premier concours (décembre 2017), 22% pendant la passation du concours et 32% après avoir eu les résultats du concours.

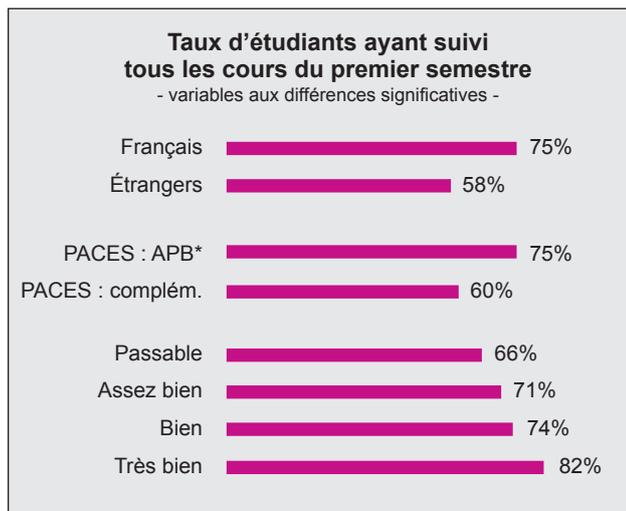
Les taux de réorientation envisagée varient selon plusieurs variables (graphe ci-dessous).

Taux de réorientation envisagée au cours du premier semestre*



* L'âge est celui au moment de la rentrée ; le doublement d'au moins une classe est testé sur les 6 dernières années scolaires ; l'intégration renvoie au sentiment d'intégration parmi les autres étudiants de PACES (« pas intégré » correspond à « pas intégré » malgré les efforts faits pour l'être) ; la spécialité Mathématiques du bac Scientifique est comparée aux spécialités SVT (sciences de la vie et de la Terre) et PC (physique chimie) ; le projet correspond au projet professionnel au moment de l'inscription en PACES

Assiduité au premier semestre de PACES



74% des étudiants inscrits en PACES en 2017/2018, bacheliers de l'année, déclarent avoir suivi tous les cours du premier semestre ; 12% déclarent avoir manqué globalement un cours par semaine, tandis que 14% disent en avoir manqué, en moyenne, deux ou plus.

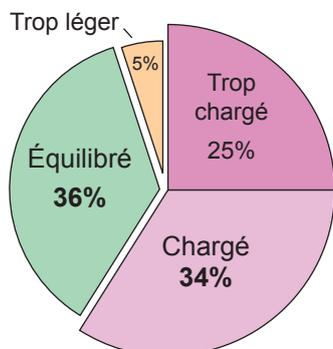
Si l'assiduité au premier semestre n'est pas significativement différente selon le sexe, l'origine sociale**, le type de baccalauréat obtenu (général ou technologique), la spécialité du baccalauréat scientifique (SVT, PC, mathématiques), le statut («public»/«privé») du lycée de l'année de Terminale, on constate que :

- les étudiants étrangers sont 58% à avoir suivi tous les cours du premier semestre (même si seuls 16% d'entre eux ont manqué deux cours ou plus en moyenne), contre 75% de leurs homologues français ;

- les étudiants qui ont choisi la PACES dans leurs vœux APB initiaux (hors procédure complémentaire) ont significativement plus souvent suivi tous les cours que les étudiants qui n'ont pas choisi initialement la PACES (75% contre 60%) ; ces derniers sont 23% à avoir, en moyenne, manqué au moins deux cours par semaine ;

- plus la mention obtenue au baccalauréat est élevée et plus le taux d'assiduité au premier semestre est important ; le taux d'assiduité des bacheliers qui ont obtenu une mention «très bien» est le plus élevé rencontré : 82%.

Jugement de l'emploi du temps du premier semestre

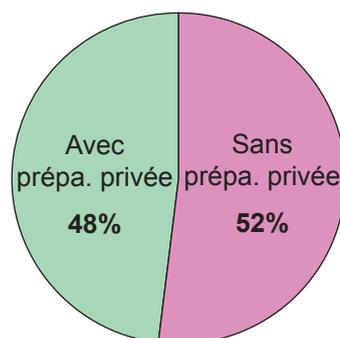


Parmi les bacheliers 2017 inscrits en PACES, six étudiants sur dix jugent que l'emploi du temps de la PACES est «chargé (mais géré)» ou «trop chargé (et pas géré)» au premier semestre.

Plus la mention obtenue au bac. est élevée et plus on juge l'emploi du temps «chargé (mais gérable)» (de 27% de celles et ceux qui n'ont pas obtenu de mention à 41% pour les titulaires d'une mention «très bien».

63% des titulaires d'un baccalauréat technologique jugent l'emploi du temps «équilibré» contre 35% des titulaires d'un baccalauréat général qui formulent peut être plus souvent leur jugement en évaluant l'ensemble de leur charge de travail (enseignements + travail personnel).

Inscription parallèle dans une «préparation privée au concours»



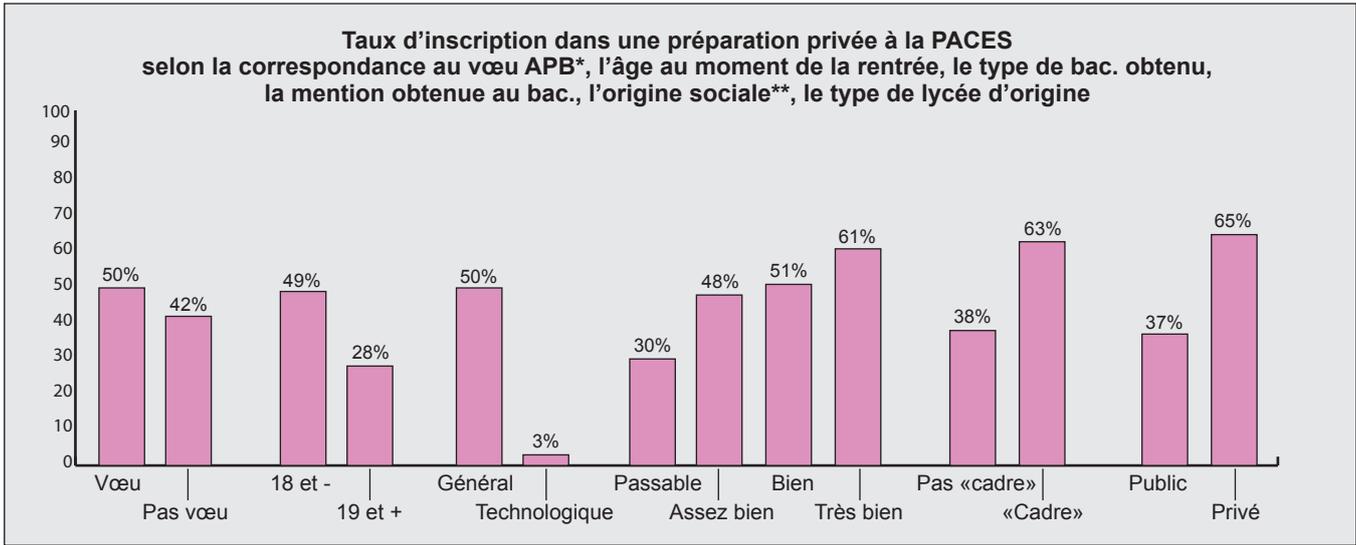
La moitié des inscrits à la Faculté de médecine H. Warembourg en PACES après avoir obtenu le baccalauréat en 2017 est également inscrite dans une préparation aux concours de la PACES.

Il n'y a pas de différences significatives en la matière ni selon le sexe, ni selon la nationalité (regroupée), ni selon la série du baccalauréat pour les titulaires d'un baccalauréat scientifique, ni selon le niveau d'assiduité au cours du premier semestre.

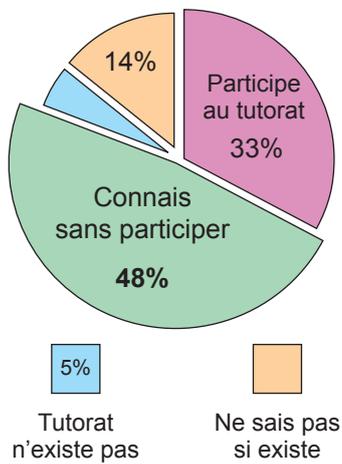
Des différences significatives existent cependant (voir page ci-contre) pour de nombreuses variables, dont une part renvoie à l'origine sociale (type de baccalauréat obtenu, mention au baccalauréat, type de lycée de l'année de Terminale).

* La PACES dans la liste initiale des vœux APB ou non (passage par la procédure complémentaire).

** Fait d'avoir au moins un des parents qui exerce ou non une profession de catégorie «cadre» (classification INSEE).

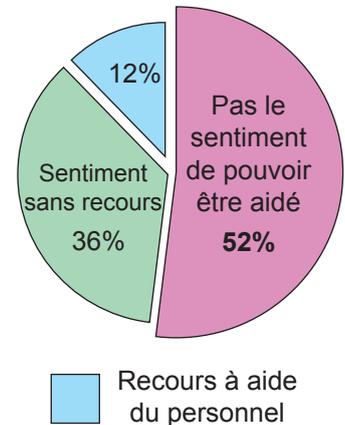


Tutorat - Sentiment de pouvoir être aidé par les personnels de PACES



81% des bacheliers 2017 inscrits en PACES en 2017/2018 déclarent connaître l'existence du tutorat ; un tiers dit y avoir participé au premier semestre (25% des enfants de «cadres», contre 39% des enfants dont aucun parent n'exerce une profession de «cadre»).

La moitié des étudiants de PACES n'a pas le sentiment de pouvoir être aidé par le personnel de la PACES (enseignants, secrétaires, tuteurs,...). Un étudiant sur dix dit avoir eu recours au personnel pour se faire aider, au cours du premier semestre (10% des bacheliers généraux et 20% des technologiques).



Sentiment d'intégration parmi les étudiants de PACES

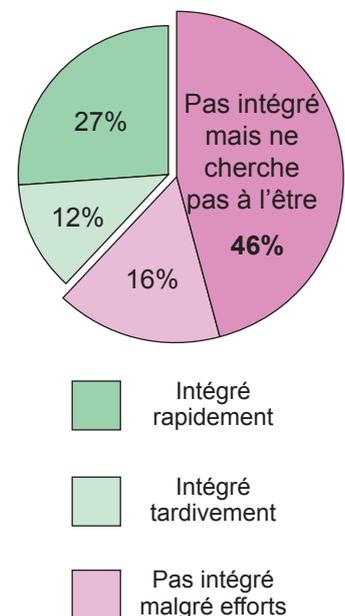
62% des bacheliers 2017 inscrits en PACES en 2017/2018 déclarent ne pas s'être sentis intégrés parmi les étudiants au premier semestre, mais parmi ces derniers, les trois quarts n'ont pas particulièrement cherché à l'être.

Près d'une femme sur cinq déclare ne pas avoir eu le sentiment d'être intégrée, malgré ses efforts pour l'être, contre un homme sur dix environ.

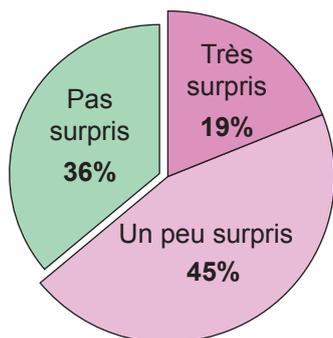
Logiquement, les étudiants qui déclarent avoir suivi tous les cours du premier semestre ont plus souvent le sentiment d'avoir été intégrés (rapidement ou tardivement) : 40% contre 32% de celles et ceux qui ont, en moyenne, manqué au moins deux cours par semaine.

Plus les étudiants ont obtenu une mention élevée au baccalauréat et plus ils déclarent ne pas s'être sentis intégrés mais sans avoir particulièrement cherché à l'être (on passe de 40% pour ceux qui n'ont pas obtenu de mention à 51% de ceux qui ont obtenu une mention «très bien»).

Si 15% des bacheliers généraux n'ont pas le sentiment d'avoir été intégrés malgré leurs efforts pour l'être, cela est le cas de 28% des bacheliers technologiques (qui ne sont que 18% à déclarer avoir été rapidement intégrés).

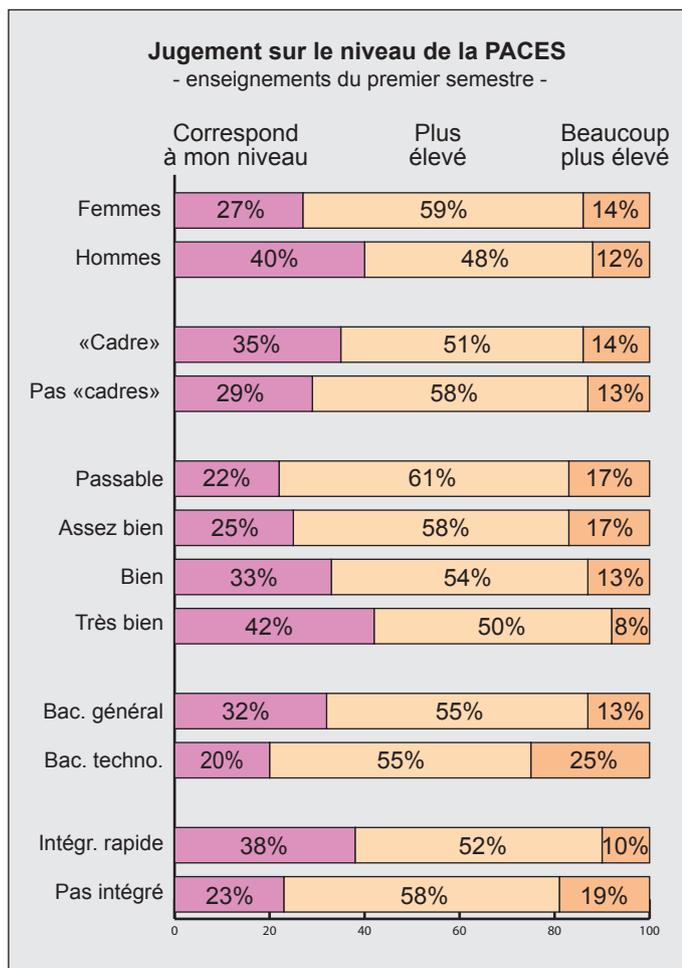


Contenu et niveau des cours de PACES au premier semestre



Au cours du premier semestre, près des 2/3 des étudiants de PACES bacheliers en 2017 ont été surpris (19% ont été «très surpris») par le contenu de la formation par rapport à ce qu'ils imaginaient avant d'y entrer.

Plus la mention obtenue au baccalauréat est élevée et moins les étudiants ont été «très surpris» par le contenu : de 14% de «très surpris» parmi les bacheliers qui ont obtenu une mention «très bien» à 25% parmi ceux qui n'ont pas obtenu de mention au baccalauréat.



Parmi les étudiants qui ont été très surpris par le contenu de la PACES au premier semestre, 4 sur 5 jugent que le niveau moyen des enseignements est globalement «plus élevé» (3 sur 5) ou «beaucoup plus élevé» (1 sur 5) que leur propre niveau. Cette appréciation ne se retrouve quasiment pas parmi les étudiants qui ont déclaré ne pas avoir été surpris par le niveau de la PACES.

Si des différences existent entre les étudiants issus d'un foyer dans lequel au moins un des parents exerce une profession de «cadre» et ceux dont aucun parent n'est «cadre», ces différences sont faibles relativement à celles observées pour d'autres variables.

En étant 40% à déclarer que le niveau de la PACES correspond à leur niveau, les hommes se montrent beaucoup plus assurés que les femmes (qui ne sont que 27% à penser la même chose).

80% des étudiants titulaires d'un baccalauréat technologique jugent que le niveau moyen de la formation est «plus élevé» ou «beaucoup plus élevé» (25%) que leur propre niveau.

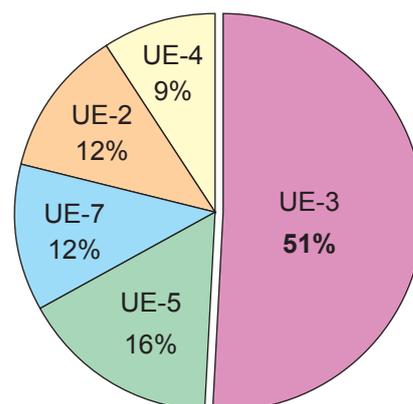
Le sentiment d'intégration et le jugement porté sur la correspondance entre son niveau scolaire et le niveau moyen de la formation sont liés : les étudiants qui déclarent avoir été rapidement intégrés au premier semestre sont 38% à penser que le niveau de la PACES correspond à leur propre niveau, contre 23% de ceux qui déclarent n'avoir pas réussi à s'intégrer malgré leurs efforts.

L'unité d'enseignement qui a posé le plus de problème au premier semestre

Lorsqu'il est demandé aux bacheliers 2017 inscrits en PACES en 2017/2018 de dire quelle unité d'enseignement (UE) leur a posé le plus de problème au premier semestre, la moitié d'entre eux évoque l'UE-3 de Biophysique et physiologie (dans les commentaires - cf. p.13 - c'est le rythme et la masse de connaissances à acquérir qui sont le plus souvent évoqués au sujet de l'UE-3).

Si l'UE-5 d'Anatomie et embryologie est la seconde UE qui a le plus posé de problèmes aux entrants en PACES, elle devance de peu les UE-7 de Sciences humaines et sociales et UE-2 d'Histologie et de biologie cellulaire. L'UE-4 de Chimie, biochimie et biologie moléculaire est la dernière à apparaître dans ce classement.

À noter que deux UE ne sont pas citées : celle de Biomathématiques et statistiques et celle de Pharmacologie.



Temps hebdomadaire de travail personnel au premier semestre



Moyennes hors des périodes de révisions/du concours



Moyennes pendant les périodes de révisions/du concours

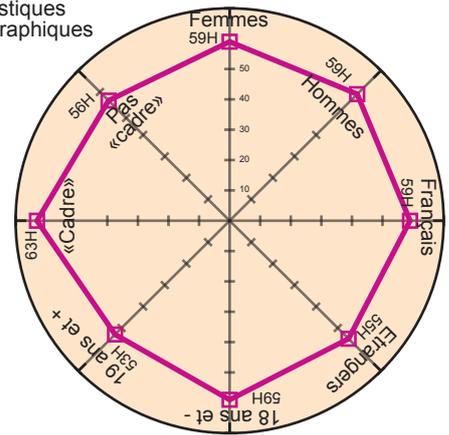
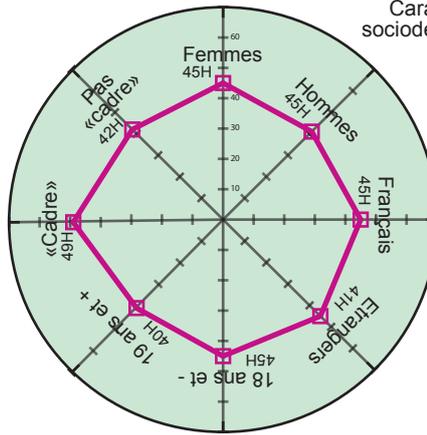
En dehors de la période de révisions du premier concours, les étudiants de PACES bacheliers en 2017, travaillent en moyenne 44h45mn (en plus des heures d'enseignements) ; cette durée de travail personnel atteint près de 59h à l'approche du concours.

Parmi les moyennes de travail personnel hebdomadaire présentées ci-contre, on remarque en particulier que :

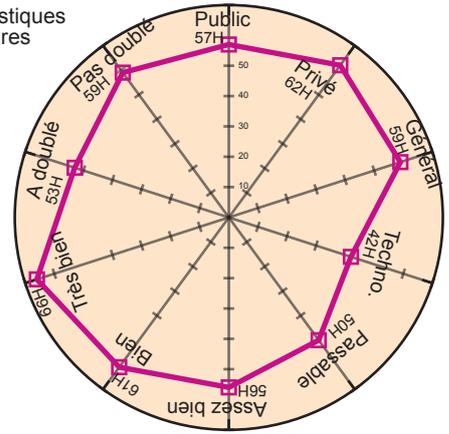
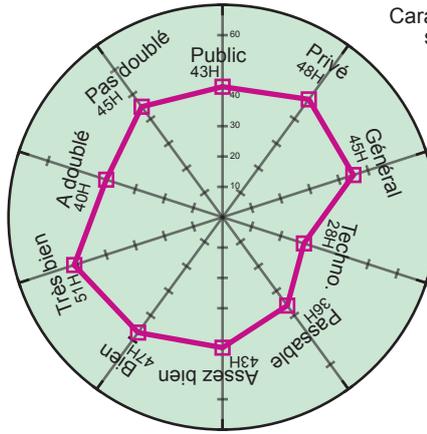
- quelles que soient les variables ou les modalités considérées, la durée moyenne de travail personnel est toujours plus importante à l'approche du concours ;
- il n'y a pas de différence de quantité de travail personnel fourni entre les femmes et les hommes ;
- plus la mention obtenue au baccalauréat est élevée et plus la quantité de travail personnel fournie est importante (quelle que soit la période) ;
- plus le projet de réaliser la PACES est ancien et plus le travail personnel est important ;
- plus on pense que le niveau des enseignements du premier semestre est supérieur à son propre niveau et moins on fournit de travail personnel.

L'âge est celui au moment de la rentrée ; «cadre» : au moins un des parents exerce une profession de «cadre», «non cadre» : aucun des parents «cadre» ; «public» «privé» : statut du lycée de la Terminale ; la mention est celle du bac. ; «a doublé» renvoie au fait d'avoir doublé au moins une classe au cours des 6 dernières années scolaires ; «avant la Terminale», «pendant ...», «après résu.», «après refus ...» renvoie au moment de la prise de décision de s'inscrire en PACES. «Niveau beaucoup plus élevé»... renvoie au jugement du niveau global de la PACES au premier semestre relativement au niveau de l'enquêt(e) ; «Pas prépa. privée» renvoie au fait d'être ou non inscrit(e) dans une préparation privée aux concours de PACES ; «a pensé réorientation» renvoie au fait d'avoir ou non pensé à se réorienter au cours du premier semestre.

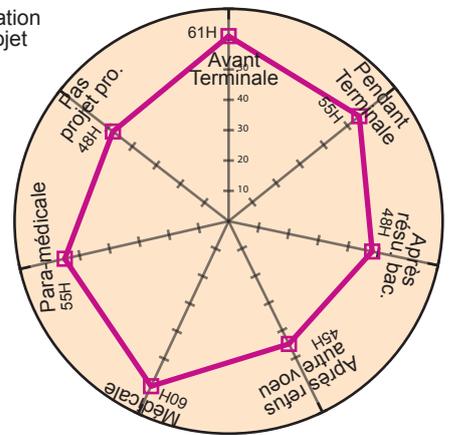
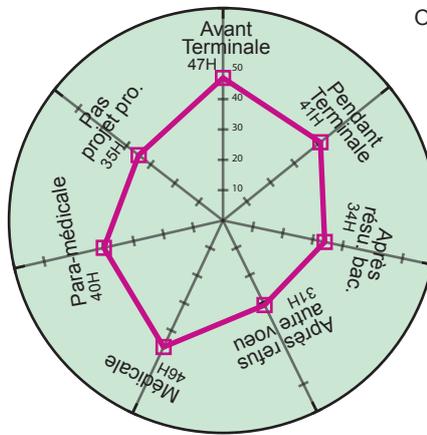
Caractéristiques sociodémographiques



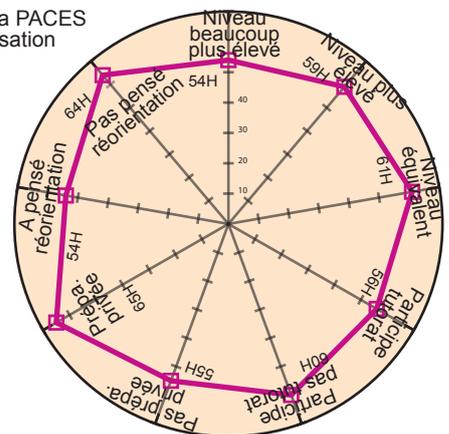
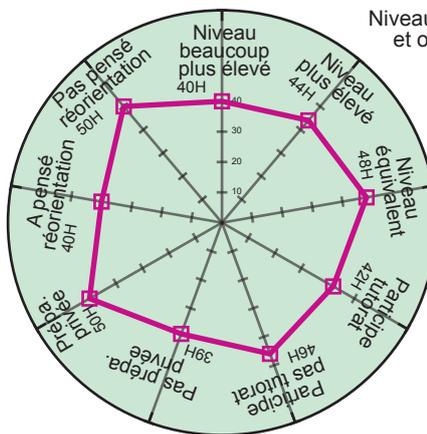
Caractéristiques scolaires



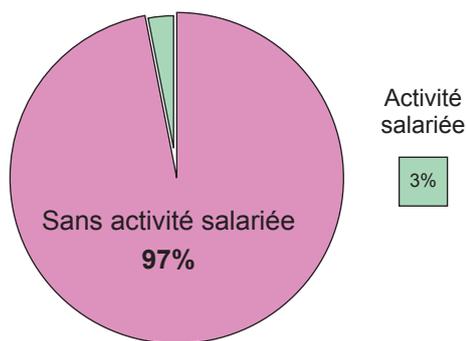
Orientation et projet



Niveau de la PACES et organisation



Activité salariée durant le premier semestre



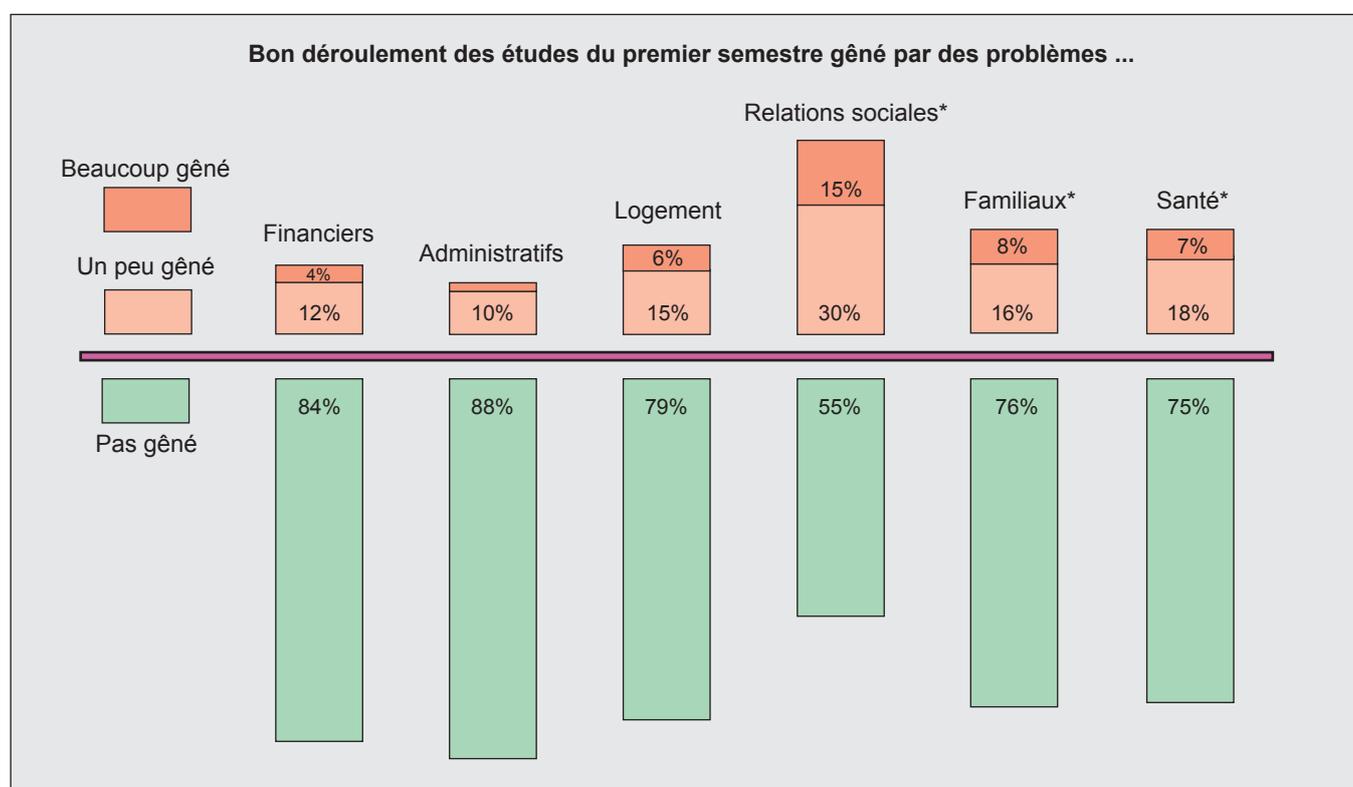
Parmi les bacheliers 2017, seuls 3% des inscrits en PACES en 2017/20108 ont eu une activité salariée durant le premier semestre (de la rentrée en septembre au premier concours à la mi-décembre 2017).

1% des étudiants entrant en PACES a exercé une activité salariée pendant tout le premier semestre. Pour les 3/4 des étudiants, le nombre d'heures hebdomadaires de travail salarié ne dépasse pas 10h.

Notons qu'au cours du premier semestre de PACES, 4,5% des étudiants de PACES ont cherché un «job étudiant» sans réussir à en trouver un (2,5% des étudiants ayant au moins un parent qui exerce une profession de «cadre», contre 6% des étudiants n'ayant aucun parent «cadre»).

Gênes au bon déroulement des études au premier semestre

Si parmi les six thèmes proposés pouvant constituer une gêne au bon déroulement des études, aucun n'a été cité par une majorité des étudiants de PACES bacheliers de l'année, un thème ressort cependant de manière évidente : celui des relations sociales. Si les vicissitudes de la vie amoureuse nuisent parfois au bon déroulement des études, c'est surtout l'isolement ressenti par un certain nombre d'étudiants qui pénalise ceux qui ne sont pas préparés à «la mauvaise ambiance» parfois décriée qui découlerait de la concurrence induite par le concours et des conduites qu'elle entraîne.



* Lu dans le questionnaire par les enquêté(e)s ou cités lors de l'enquête téléphonique par les enquêteurs, les exemples suivants pour :
 «Problèmes de relations sociales : isolement, relations amoureuses, etc.» ;
 «Problèmes familiaux : décès d'un proche, divorce, conflit, etc.» ;
 «Problèmes de santé : maladie chronique, handicap, dépression, etc.».

Plus l'âge au moment de la rentrée est élevé et plus les étudiants évoquent des problèmes financiers : 32% des étudiants âgés de 19 ans et plus au moment de la rentrée déclarent avoir eu des problèmes financiers contre 13% des étudiants âgés de 17 ans et moins (plus âgés, les étudiants vivent plus souvent en dehors de chez leurs parents et, même si c'est une situation très minoritaire, en couple).

Les étudiants issus d'un foyer dans lequel aucun des parents n'exerce une profession de «cadre» déclarent deux fois plus souvent (21% contre 10%) que les étudiants dont au moins l'un des parents est «cadre», avoir vu le bon déroulement de leurs études gêné par des problèmes financiers. Le constat est le même entre les étudiants boursiers et ceux qui ne le sont pas (23% contre 10%).

Les étudiants qui vivent durant la semaine dans un logement d'une résidence étudiante du CROUS sont ceux qui déclarent le plus souvent avoir eu des problèmes de logement (28% d'entre eux contre 19% de ceux qui vivent chez (l'un de) leurs parents) ; ce sont plus souvent des étudiants boursiers et des étudiants qui sont issus d'un foyer dans lequel aucun des parents n'exerce une profession de «cadre».

Un tiers des étudiants âgés de 19 ans et plus au moment de la rentrée déclarent avoir eu des problèmes de logement contre un cinquième de celles et ceux âgés de 17 ans et moins.

Au premier semestre de PACES, **une étudiante sur deux déclare avoir eu des problèmes de relations sociales (isolement, relations amoureuses) contre un tiers des étudiants.**

Les étudiants qui vivent chez (l'un de) leurs parents sont ceux qui déclarent le moins avoir eu des problèmes de relations sociales au cours du premier semestre : 39% d'entre eux contre 52% des étudiants qui vivent en dehors du foyer familial.

Les étudiantes déclarent plus souvent que les étudiants avoir eu des problèmes familiaux (27% contre 19%) ; même s'ils sont peu nombreux, ce sont **les étudiants qui vivent en couple qui déclarent avoir eu le plus de problèmes familiaux (38% contre 20% de celles et ceux qui vivent seuls).**

Les étudiantes déclarent 3 fois plus souvent que les étudiants des problèmes de santé (30% contre 10%).

En complément des questions de santé, **86% des enquêté(e)s déclarent que le temps consacré le midi à la pause déjeuner était «suffisant tous les jours»** lors du premier semestre. Cela découle en partie de l'organisation pédagogique qui répartit les étudiants en deux ensembles, l'un ayant globalement cours le matin, tandis que l'autre a globalement cours l'après midi.

Commentaires portés sur le premier semestre de la PACES

96% des bacheliers 2017 inscrits en PACES en 2017/2018 déclarent que la Faculté de médecine Henri Warembourg est agréable (75%) ou «très agréable» (21%). Cela étant, l'enquête a permis de recueillir un peu plus de 300 commentaires sur l'établissement, la formation, la vie d'étudiant de PACES*.

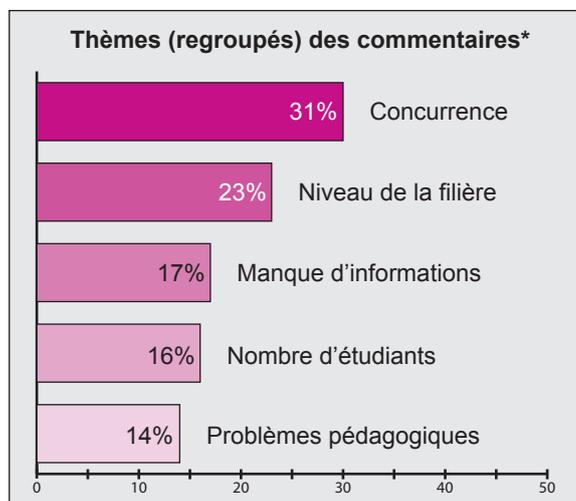
Les aspects évoqués en premier dans les commentaires font référence aux problèmes créés par la nature concurrentielle de la PACES : «mauvaise ambiance» entre les étudiants, isolement ressenti, troubles parfois causés par les doublants, questions d'équité entre ceux qui peuvent s'inscrire dans une préparation privée et ceux qui ne le peuvent pas, fait que le tutorat ne concerne qu'une petite partie des matières, problèmes de santé engendrés par le stress, numerus clausus jugé trop restreint, questions que soulève la future réforme de la PACES et, en particulier, l'interdiction du doublement.

Les commentaires sur le niveau de la filière sont les seconds les plus représentés : charge (trop) importante de travail, sentiment d'un «bourrage de crâne» pour certaines UE, surcharge du premier semestre relativement au second, manque de temps de révisions avant le premier concours.

Le manque d'information concerne surtout : l'orientation post-bac et la réorientation post (premier semestre de) PACES ; le programme de PACES est jugé mal adapté à certaines spécialités (filière kinésithérapie en particulier).

Le nombre très grand d'inscrits a pour principal défaut de surcharger le «Learning center» et d'imposer une organisation rigide (même si les «combine» existent pour la détourner).

Les problèmes de pédagogie renvoient surtout au manque de supports de cours, au manque de soutien et à la relative indisponibilité d'une partie des enseignants.



* Les commentaires ont été recodés en 18 thèmes initiaux, eux-mêmes recodés en 5 thèmes afin de rendre l'information exploitable. Les quelques commentaires positifs n'ont pas été repris : la question posée portait essentiellement sur des problèmes rencontrés et/ou à suggérer des améliorations. Les thèmes évoqués sont les premiers apparus dans le commentaire déposé (thème considéré a priori comme le plus important eu égard au fait qu'il ait été mentionné le premier).

Population inscrite en PACES : bacheliers vs «carrés»

De la comparaison des caractéristiques des bacheliers de l'année d'avec les doublants de PACES (tableau ci-contre), on retiendra en particulier que :

- les deux tiers des inscrits en PACES à la Faculté Henri Warembourg de l'Université de Lille sont des femmes (proportion qui n'est pas significativement différente entre les deux sous-populations comparées) ; cette proportion est équivalente à celle observée nationalement. Notons que parmi l'ensemble des inscrits en première année de Licence en 2017/2018 à l'Université de Lille, 57% sont des femmes.

- Les étudiants de nationalité étrangère ne représentent que 6,5% des inscrits en PACES (près de la moitié d'entre eux sont originaires d'un des pays du Maghreb) ; notons que les étudiants de nationalité étrangère sont également très minoritaires en première année de Licence (8,5%). La différence observée entre les bacheliers 2017 et les doublants concernant le type de baccalauréat obtenu est due au fait que les titulaires d'une équivalence étrangère du baccalauréat sont plus représentés parmi les doublants que parmi les entrants : 4,5% contre 1%.

- S'ils sont très minoritaires, on constate que les proportions des titulaires d'un baccalauréat technologique (près des 2/3 de ces bacheliers sont titulaires d'un bac. ST2S) ou professionnel sont identiques parmi les bacheliers de l'année et les doublants, montrant que ceux de ces bacheliers qui s'inscrivent en PACES ont les capacités et la motivation pour parvenir à faire partie du quota accepté de doublants.

- Les étudiants dont au moins l'un des parents est (ou a été durant sa vie active) «cadre» sont significativement plus représentés parmi les doublants (47% d'entre eux). Les étudiants qui ont réalisé leur année de Terminale dans un lycée privé sont eux aussi significativement sur-représentés parmi les doublants (46% d'entre eux).

- 80% des inscrits en PACES ont obtenu le baccalauréat (ou son équivalence) avec une mention (parmi les inscrits en L1 cette proportion «n'est que» de 54%). La presque totalité (95%) des doublants de la PACES a obtenu le baccalauréat avec une mention, alors que ce n'est le cas que des 3/4 des bacheliers de l'année.

- Entre les bacheliers 2017 et les doublants, il n'y a pas de différence significative en ce qui concerne l'âge auquel le baccalauréat (ou son équivalence) a été obtenu (l'âge moyen au moment de l'obtention du baccalauréat - *i.e.* en juillet de l'année d'obtention - est de 17 ans et demi). On constate que seuls 6% des inscrits ont obtenu leur baccalauréat à 19 ans ou plus soit avec un an de retard par rapport à l'âge considéré comme normal (cette proportion est de 18% parmi les inscrits en L1).

- Si 91% des inscrits en PACES en 2017/2018 sont originaires de la région des Hauts-de-France (lieu du lycée de l'année du baccalauréat), on indiquera que 2 inscrits sur 5 ont réalisé leur année de Terminale dans un lycée de la seule Métropole Européenne de Lille.

Future réforme de la PACES : les grandes lignes

Devant le **constat** que 60% à 70% des places du *numerus clausus* annuel sont «trustées» par les étudiants qui doublent la PACES et qu'une partie des non admis en seconde année de médecine mettront 4 à 5 ans (voire plus) pour obtenir un niveau Bac+3, une réforme de la PACES et de l'accès en seconde année des études de médecine va être expérimentée par plusieurs universités dès la rentrée 2018/2019.

A la Faculté Warembourg de Lille (plus grosse faculté de médecine française) **la réforme de la PACES devrait intervenir lors de la rentrée 2019/2020.**

La réforme se fonde sur la mise en place d'une **double voie d'accès en seconde année** des études de médecine : la première reprend beaucoup de l'actuelle PACES en y ajoutant **un oral pour attribuer 25% des places du *numerus clausus*** à des étudiants sélectionnés sur leur projet, leur capacité d'analyse et de synthèse, leur capacité à communiquer. Cet oral sera accessible aux étudiants dont le classement se situe dans la limite du double du nombre des places du *numerus clausus*.

La seconde voie d'accès (l'«alter-PACES» ou «PACES alternée»), qui pourra se voir attribuer jusqu'au 20% des places du *numerus clausus*, permettra d'intégrer «directement» la seconde année des études de médecine à des étudiants titulaires d'une Licence et ayant éventuellement obtenu des certificats d'anatomie et de biologie au cours de leur L2 et de leur L3. Cette seconde voie sera également accessible aux «reçus-collés» (10 et plus en PACES sans faire partie du *numerus clausus*) qui auront validé une Licence.

Les Facultés de médecine devraient garder le contrôle de la mise en place ou non d'une réforme de leur PACES selon des **modalités qui pourront être localement aménagées.**

Principales caractéristiques des inscrits en PACES en 2017/2018
- comparaison des caractéristiques des bacheliers 2017 et des doublants («carrés») -

Caractéristiques (part des...)	Bac. 2017	«Carrés»	Sign.*	Ensemble
Femmes	66%**	63%	-	65%
Étudiants de nationalité étrangère	6%	8%	++	6,5%
17 ans et moins à la rentrée	37%	1%	+++	26,5%
18 ans à la rentrée	55,5%	32%		48,5%
19 ans à la rentrée	6,5%	52,5%		20%
20 ans et plus à la rentrée	1%	15%		5%
Au moins un des parents «cadre»	41%	47%	+++	43%
Bac. général	95%	92%	+++	94%
Bac. technologique	3%	2,5%		3%
Bac. professionnel	1%	1%		1%
Équivalence étrangère du bac.	1%	4,5%		2%
Bac. scientifique	93,5%	89%	++	92%
Bac. obtenu avec mention	74%	95%	+++	79,5%
Mention «Bien» ou «Très bien»	51%	69%	+++	56%
Bac. obtenu à 17 ans et moins	51%	51%	-	51%
Bac. obtenu à 18 ans	43%	44%		43%
Bac. obtenu à 19 ans ou plus	6%	5%		6%
Lycée du Nord	62,5%	63,5%	-	63%
Lycée du Pas-de-Calais	27%	28%		27%
Lycée de l'Aisne / Oise / Somme	1,5%	0,5%		1%
Lycée d'origine enseign. privé	41,5%	46%	++	43%

* Signification statistique des différences observées entre les bachelier(e)s de l'année et les doublant(e)s («carrés») (test khi-deux) :
« - » : pas significatif ; « ++ » : significatif à 95% ; « +++ » : significatif à 99%

**Exemple de lecture : parmi les «bacheliers 2017», 66% sont des femmes ; les femmes représentent 63% des «carrés» et 65% de l'ensemble des inscrits en PACES. La différence observée entre les «bacheliers de l'année» et les «carrés» n'est pas significative.

Méthodologie - Sources des données

Constitution du fichier de données

Le fichier des «bacheliers 2017 inscrits en PACES en 2017/2018» est constitué d'informations issues de trois fichiers :

- du fichier scolarité d'abord, pour les variables socio-démographiques et scolaires les plus communes
- du fichier des vœux APB 2017/2018, pour les variables détaillées de scolarité comme (liste non exhaustive) : la note moyenne obtenue au baccalauréat, les notes obtenues au baccalauréat, les langues (1 et 2) choisies, l'année d'entrée en Seconde, la scolarité réalisée entre 2011/2012 et 2016/2017, le diplôme souhaité à l'Université de Lille durant la procédure APB,...
- du fichier de l'enquête réalisée en mars 2018 dont les thèmes principaux étaient : l'orientation post-bac, les conditions de vie au cours du premier semestre, le déroulement de la scolarité au premier semestre, le premier concours PACES (décembre 2017) et la question de la réorientation entre septembre 2017 et mars 2018.

L'enquête et les niveaux de participation

Le taux de réponse global à l'enquête est de 78,6% (après exclusion, côté numérateur, des questionnaires insuffisamment complétés et, côté dénominateur, des individus identifiés comme n'étant jamais venus en PACES à l'Université de Lille bien qu'ils y aient été inscrits en septembre 2017).

Le recueil de données a été réalisé en essayant d'homogénéiser au mieux les taux de réponses selon les résultats au premier concours de la PACES (mi décembre 2017) ; l'attention a en particulier été portée aux taux de réponse des absents au concours et des étudiants classés comme «non autorisés à continuer» la PACES suite à ce premier concours. Les étudiants ont été regroupés dans cinq classes presque égales en nombre : la classe 1 regroupait les étudiants ayant obtenu entre 0 et 3,84 au premier concours (cette classe rassemble tous les «NAC»), la classe 2 regroupait les étudiants ayant obtenu entre 3,85 et 5,75, la classe 3 regroupait les étudiants ayant obtenu entre 5,76 et 7,84, la classe 4 regroupait les étudiants ayant obtenu entre 7,85 et 10,59 et la classe 5 regroupait les étudiant(e)s ayant obtenu 10,6 et plus au premier concours. Pas assez nombreux pour constituer une classe à eux seuls, les absents au premier concours ont été ajoutés à la classe 1.

L'enquête a été lancée par mail le 23 février 2018. 34% des interrogés ont complété le questionnaire d'enquête (d'une durée de 7 minutes en moyenne) via Internet dès l'envoi initial. Mais de grandes différences de taux de réponse ont été observées entre les classes constituées (cf. tableau ci-dessous présentant les taux de réponse obtenus après l'envoi initial et final).

On constate logiquement le manque d'intérêt pour l'enquête des étudiants absents au premier concours et de ceux qui ont été déclarés «NAC». Avant contrôle des relances par courriel de l'enquête et, surtout, contrôle des relances téléphoniques, le taux de réponses des étudiants qui ont obtenu 10,6 et plus au premier concours (classe 5) était 3,9 fois plus important que celui des étudiants absents ou déclarés «NAC» (classe 1).

Cette différence n'est au terme du recueil de données plus que de 1,3 suite au contrôle des relances téléphoniques et le taux de réponse final des étudiants de la classe 1 atteint 65% (taux de réponse multiplié par 5,4 entre le début et la fin de l'enquête).

Classe d'enquêté(e)s	Taux envoi initial	Taux final
1	12%	65%
2	34%	81%
3	36%	78%
4	45%	85%
5	47%	87%
Ensemble	34%	79%

Source : ODIF - Université de Lille

ÉTUDES & ENQUÊTES UNIVERSITÉ DE LILLE

Christianne Francq et Hanitra Rakotonavalona (DSI) ont réalisé les extractions des fichiers scolarité ; toute l'équipe de l'ODIF a participé au recueil des données

POUR EN SAVOIR PLUS :

<https://odif.univ-lille.fr>

CONCEPTION - RÉALISATION :

Eric Grivillers (ODIF - Université de Lille)

SOUS LA DIRECTION DE :

Martine Cassette (ODIF - Université de Lille)

CONCEPTION GRAPHIQUE :

Services communication de l'Université de Lille

IMPRESSION :

Imprimerie de l'université de Lille

Le fichier d'enquête n'a pas été pondéré pour éviter les biais difficilement contrôlables qu'entraîne cette opération sachant que l'intérêt d'une pondération était très relatif ne servant qu'à éviter la petite sous-représentation des étudiants de la classe 1 parmi l'ensemble des étudiants de PACES bacheliers de l'année en 2017 (22,5% de la population étudiée, 19% de la population des répondants) et pour les seules variables issues de l'enquête.